



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Attribution des aides du CNC

Question au Gouvernement n° 1421

Texte de la question

ATTRIBUTION DES AIDES DU CNC

Mme la présidente . La parole est à Mme Hanane Mansouri.

Mme Hanane Mansouri . Depuis la création du Centre national du cinéma et de l'image animée en 1946, une question perdure : qui distribue les aides aux créateurs et sur la base de quels critères ?

Pour y répondre, une influenceuse nouvellement nommée jury du fonds CNC Talent nous a apporté des éléments ce week-end. Elle explique avec une légèreté assez déconcertante – il ne s'agit après tout que de 800 millions d'euros que l'on utilise chaque année pour financer le CNC – qu'il n'existe en réalité pas de réel critère d'attribution des aides. La concernant, le seul critère est le suivant : si t'es d'extrême droite, pas de thunes ; si t'es mon pote, je sauce le projet.

Quelle indignation de parler de la sorte de l'argent des Français ! Il n'est pas étonnant que le média prétendument indépendant StreetPress, très souvent à charge contre les élus de l'UDR et du Rassemblement national, ait bénéficié de ces financements. Média indépendant, oui, mais avec l'argent des Français, y compris l'argent de ceux qui votent à droite.

En attendant que le gouvernement – peu disposé à économiser l'argent des Français, sauf lorsqu'il s'agit de faire un geste pour les sauver de la flambée des prix du carburant – prenne des dispositions en réponse à cette arnaque du CNC Talent, je me réjouis que la Ligue des libertés ait engagé une procédure pour mettre la lumière sur les critères de sélection du jury et sur les critères d'attribution de ces financements.

Monsieur le Premier ministre, comment justifiez-vous que le CNC et sa caste de créateurs de contenus de gauche s'attribuent le droit d'utiliser l'argent des Français sans rigueur, sans sérieux, et en discriminant les créateurs de contenus qui ne contribuent pas à diffuser leur idéologie ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes UDR et RN*).

M. Emmanuel Duplessy . Ce n'est pas de l'argent public !

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre délégué chargé des relations avec le Parlement.

M. Laurent Panifous, ministre délégué chargé des relations avec le Parlement . Mesdames et messieurs les députés, présidentes et présidents des groupes politiques de l'Assemblée nationale, nous touchons à cet instant aux limites de l'exercice des questions au gouvernement. Madame la députée, je regrette que vous n'ayez pas communiqué à mon ministère ne serait-ce que le thème de votre question ou le ministre concerné. J'aurais pu vous répondre que la ministre de la culture ne serait pas présente car elle est au Japon.

Je le regrette, car votre question est importante et mérite une réponse solide. Mais la séance des questions au

gouvernement n'est pas un exercice de tir aux pigeons, ce n'était d'ailleurs probablement pas votre intention. Nous voulons vous permettre d'exercer votre rôle de contrôle de l'action du gouvernement en l'interrogeant. Encore faut-il que le ministre des relations avec le Parlement soit dans la possibilité de placer face à vous le ministre *ad hoc* capable de pleinement répondre à vos questions.

Malheureusement, alors que nos débats sont publics et que nous sommes diffusés à la télévision, moi, ministre chargé des relations avec le Parlement, je ne suis pas en position de vous répondre sur une question aussi pointue qui concerne un sujet aussi important que celui de la culture. Nous reviendrons vers vous dès ce soir pour apporter à votre question une réponse qui pourra être publique si vous le souhaitez, puisque c'est le principe des questions au gouvernement. (*Applaudissements sur les bancs des groupes EPR, Dem et HOR*).

M. Christophe Blanchet . C'est honnête !

Mme la présidente . La parole est à Mme Hanane Mansouri.

Mme Hanane Mansouri . Il ne faut pas faire partie d'un ministère en particulier pour considérer que l'argent des Français doit être utilisé dans le respect de l'ensemble des idées politiques ! (*Protestations sur divers bancs.*)

M. Hendrik Davi. N'importe quoi !

Données clés

Auteur : [Mme Hanane Mansouri](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union des droites pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1421

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : Relations avec le Parlement

Ministère attributaire : Relations avec le Parlement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 avril 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 2 avril 2026